

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'impression : 30/06/2025

Date de révision : 15/01/2022

SECTION 1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit : (2N) Alliage nickel-cérium à 99 %

Code produit : NC6641

Numéro CAS :

Utilisations pertinentes identifiées de la substance : Recherche et développement scientifiques

Entreprise	Matériaux avancés de Stanford 1940 East Deere Avenue, Suite 100, Santa Ana, CA 92705
Téléphone:	+1 (949) 407-8904
Fax:	+1 (949) 812-6690
Téléphone d'urgence	
Numéro de téléphone d'urgence # +	1 (949) 407-8904

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange conformément au 29 CFR 1910 (OSHA HCS)

GHS08 Danger pour la santé

Carc. 2

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

STOT RE 1 H372 Risque avéré d'effets graves pour les poumons, les reins et le foie à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Voie d'exposition : Inhalatoire.

GHS07

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Dangers non classés ailleurs Aucune

information connue.

Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage SGH

Le produit est classé et étiqueté conformément à la norme 29 CFR 1910 (OSHA HCS)

Pictogrammes de danger

Point d'exclamation - GHS07 Danger pour la santé - GHS08

SGH07 SGH08

Mot d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les poumons, les reins et le foie à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Voie d'exposition : Inhalatoire.

Conseils de prudence P260 Ne

pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/une protection des yeux/du visage.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P405 Magasin fermé à clé.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Classification SIMDUT D2A -

Matière très toxique causant d'autres effets toxiques Système de classification Cotes HMIS

(échelle 0-4)

(Système d'identification des matières dangereuses)

Santé (effets aigus) = 1

Inflammabilité = 0

Danger physique = 0

Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB PBT :

Sans

objet. vPvB : Sans

objet.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Caractérisation chimique : Substances

CAS# Description :

7440-02-0 Nickel

Numéro(s) d'identification :

Numéro CE :

231-111-4

Numéro d'index :

028-002-00-7

7440-45-1 Cérium

Numéro(s) d'identification :

Numéro CE : 231-154-9

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours Informations générales Aucune mesure

particulière n'est requise.

Après inhalation :

Donner de l'air frais et, par mesure de sécurité, consulter un médecin.

En cas de troubles, consultez un médecin.

Après contact avec la

peau En général, le produit n'irrite pas la peau.

Après contact avec les

yeux, rincer les yeux à l'eau courante pendant plusieurs minutes en les écartant. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Après ingestion Si les

symptômes persistent, consultez un médecin.

Informations destinées au

médecin Principaux symptômes et effets, aigus et différés Aucune autre information pertinente disponible.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Aucune autre information pertinente disponible.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction Agents

d'extinction appropriés Poudre spéciale

pour feux de métaux. Ne pas utiliser d'eau.

Pour des raisons de sécurité, agents extincteurs déconseillés

Eau

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Si ce

produit est impliqué dans un incendie, les substances suivantes peuvent être libérées : Oxydes

de nickel Conseils aux

pompiers Equipement

spécial de protection : Aucune mesure particulière n'est requise.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Non requis.

Précautions environnementales : Ne

pas laisser le produit être rejeté dans l'environnement sans les autorisations gouvernementales appropriées.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Éliminer le matériel

contaminé comme déchet conformément à la section 13.

Prévention des risques secondaires : Aucune

mesure particulière n'est requise.

Référence à d'autres sections Voir la

section 7 pour des informations sur la manipulation en toute

sécurité. Voir la section 8 pour des informations sur les équipements de protection individuelle.

Voir la section 13 pour les informations sur l'élimination.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions

de manipulation pour une manipulation sans

danger Garder le récipient hermétiquement fermé.

Conserver dans un endroit frais et sec, dans des récipients hermétiquement fermés.

Assurer une bonne ventilation sur le lieu de travail.

Informations sur la protection contre les explosions et les incendies : Aucune mesure particulière n'est requise.

Conditions de stockage sûr, y compris les incompatibilités Stockage Exigences auxquelles

doivent satisfaire les locaux et conteneurs de stockage : Aucune exigence particulière.

Informations sur le stockage dans un lieu de stockage commun : Aucune information connue.

Informations complémentaires sur les conditions de stockage :

Garder le récipient hermétiquement fermé.

Conserver dans un endroit frais et sec, dans des récipients bien fermés.

Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Aucune autre information pertinente n'est disponible.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Informations complémentaires sur la conception des systèmes techniques : Pas d'autres données ; voir section 7.

Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs limites à surveiller au poste de travail : 7440-02-0 Nickel (100,0 %)

PEL (États-Unis)

Valeur à long terme : 1 mg/m³

REL (États-Unis)

Valeur à long terme : 0,015 mg/m³ sous forme de

Ni ; voir le guide de poche, annexe A. Valeur limite d'exposition (États-Unis).

Valeur à long terme : 1,5* mg/m³

élémentaire, *fraction inhalable EL

(Canada) Valeur à long terme : 0,05 mg/m³ sous forme de Ni;

ACIGH A1, IARC 1 EV (Canada)

Valeur à long terme : 1* 0,2** 0,1*** mg/m³ inh.;*métal;**composés insol.;***composés solubles.

Informations complémentaires :

Aucune

donnée Contrôles de

l'exposition Équipement de protection

individuelle Mesures générales de protection et d'hygiène

Les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques doivent être respectées.

Maintenir un environnement de travail ergonomiquement approprié.

Équipement respiratoire : Non

requis.

Protection des mains : Non

requis.

Temps de pénétration du matériau du gant (en minutes)

Non déterminé

Protection des yeux :

Lunettes de sécurité

Protection du corps :

Vêtements de travail protecteurs.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Informations générales

Aspect :

Forme : Solide sous diverses

formes Odeur :

Inodore Seuil olfactif : Non déterminé.

Valeur du pH : Non applicable.

Changement d'état Point

de fusion/Plage de fusion : Non déterminé.

Point d'ébullition/Intervalle d'ébullition : Non déterminé.

Température de sublimation / début : Non déterminé

Inflammabilité (solide, gazeux)

Non déterminé.

Température d'inflammation : Non déterminée

Température de décomposition : Non déterminée Auto-

inflammation : Non déterminée.

Risque d'explosion : Non déterminé.

Limites d'explosion :

Inférieure : Non déterminée

Supérieure : Non déterminée

Pression de vapeur : Non applicable.

Densité à 20 °C (68 °F) : Non déterminée.

Densité relative

Non déterminée.

Densité de

vapeur Non applicable.

Taux d'évaporation

Non applicable.

Solubilité dans / miscibilité avec l'eau : Non déterminée.

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Non déterminé.

Viscosité :

dynamique : Non applicable.

cinématique : Non applicable.

Autres informations

Aucune autre information pertinente disponible.

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucune information connue.

Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

Décomposition thermique / conditions à éviter : La

décomposition ne se produira pas si le produit est utilisé et stocké conformément aux spécifications.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue

Conditions à éviter

Aucune autre information pertinente disponible.

Matériaux incompatibles :

Aucune information connue.

Produits de décomposition dangereux :

Oxydes de nickel

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Le

Registre des effets toxiques des substances chimiques (RTECS) contient des données sur la toxicité aiguë de cette substance.

Valeurs LD/LC50 pertinentes pour la classification : Aucune donnée

Irritation ou corrosion cutanée :

Poudre : effet irritant

Irritation ou corrosion oculaire :

Poudre : effet irritant

Sensibilisation :

Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

Mutagenicité des cellules

germinales : le Registre des effets toxiques des substances chimiques (RTECS) contient des données de mutation pour cette substance.

Cancérogénicité :

Susceptible de provoquer le cancer.

CIRC-2B : Peut-être cancérigène pour l'homme : preuves limitées chez l'homme en l'absence de preuves suffisantes chez les animaux de laboratoire.

Le Registre des effets toxiques des substances chimiques (RTECS) contient des données tumorigènes et/ou cancérigènes et/ou néoplasiques pour cette substance.

Toxicité pour la reproduction :

Le Registre des effets toxiques des substances chimiques (RTECS) contient des données sur la reproduction pour cette substance.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée :

Provoque des lésions des poumons, des reins et du foie en cas d'exposition prolongée ou répétée. Voie d'exposition : Par inhalation.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique :

aucun effet connu.

Risque d'aspiration :

Aucun effet connu.

Toxicité subaiguë à chronique : Le

Registre des effets toxiques des substances chimiques (RTECS) contient des données de toxicité à doses multiples pour cette substance.

Informations toxicologiques complémentaires :

À notre connaissance, la toxicité aiguë et chronique de cette substance n'est pas entièrement connue.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité

Toxicité aquatique :

Aucune autre information pertinente disponible.

Persistance et dégradabilité Aucune

autre information pertinente disponible.

Potentiel de bioaccumulation

Aucune autre information pertinente n'est disponible.

Mobilité dans le sol

Aucune autre information pertinente disponible.

Informations écologiques complémentaires :

Remarques

générales : Ne pas laisser le produit pénétrer dans les eaux souterraines, les cours d'eau ou les égouts.

Ne laissez pas le matériau être rejeté dans l'environnement sans les permis gouvernementaux appropriés.

Danger pour l'eau potable si même de petites quantités s'infiltrent dans le sol.

Éviter le transfert dans l'environnement.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT :

Non applicable.

vPvB :

Non applicable.

Autres effets indésirables

Aucune autre information pertinente disponible.

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Recommandation

Consultez les réglementations nationales, locales ou nationales pour garantir une élimination appropriée.

Emballages non nettoyés :

Recommandation :

L'élimination doit être effectuée conformément aux réglementations officielles.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro ONU

DOT, ADN, IMDG, IATA Sans objet

Nom d'expédition

des Nations unies DOT, ADN, IMDG,

IATA Sans objet Classe(s) de danger

pour le transport

DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA Classe Non

applicable Groupe

d'emballage DOT,

IMDG, IATA Non applicable

Dangers pour

l'environnement : Non applicable.

Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur Sans objet.

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

Transport/Informations complémentaires :

Polluant

marin DOT (DOT) :

Non

ARTICLE 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations/législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange Éléments d'étiquetage SGH Le produit

est classé et étiqueté conformément à la norme 29 CFR 1910 (OSHA HCS)

Pictogrammes de danger

GHS07

GHS08

Mention

d'avertissement Danger

Mentions de danger H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les poumons, les reins et le foie à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Voie d'exposition : Inhalatoire.

Conseils de prudence P260 Ne pas

respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/une protection des yeux/du visage.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P405 Magasin fermé à clé.

P501 Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Réglementations nationales

Tous les composants de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire des substances chimiques de la loi sur le contrôle des substances toxiques de l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis.

Tous les composants de ce produit sont répertoriés sur la Liste intérieure des substances (LIS) du Canada.

Section 313 de la SARA (listes spécifiques de produits chimiques toxiques)

7440-02-0 Nickel

Proposition 65 de la Californie Prop 65

- Produits chimiques connus pour causer le cancer 7440-02-0 Nickel

Prop 65 - Toxicité pour le

développement La substance n'est pas répertoriée.

Proposition 65 - Toxicité pour le développement, femmes La substance n'est pas répertoriée.

Proposition 65 - Toxicité pour le développement, hommes La substance n'est pas répertoriée.

Informations sur les limitations d'utilisation : Réservé à

une utilisation par des personnes techniquement qualifiées.

Autres réglementations, limitations et réglementations prohibitives Substance

extrêmement préoccupante (SVHC) selon le règlement REACH (CE) n° 1907/2006.

La substance n'est pas répertoriée.

Les conditions de restrictions selon l'article 67 et l'annexe XVII du règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) pour la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation doivent être respectées.

La substance n'est pas répertoriée.

Annexe XIV du règlement REACH (nécessitant une autorisation d'utilisation)

La substance n'est pas répertoriée.

Évaluation de la sécurité chimique : Aucune

évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

16. AUTRES INFORMATIONS

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH). Les informations ci-dessus sont considérées comme exactes, mais ne prétendent pas être exhaustives et doivent être utilisées uniquement à titre indicatif. Les informations contenues dans ce document sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et s'appliquent au produit, compte tenu des précautions de sécurité appropriées. Elles ne constituent aucune garantie quant aux propriétés du produit. American Elements décline toute responsabilité en cas de dommage résultant de la manipulation ou du contact avec le produit mentionné ci-dessus. Voir le verso de la facture ou du bordereau d'expédition pour les conditions générales de vente supplémentaires. COPYRIGHT 1997-2022 AMERICAN ELEMENTS. LICENCE ACCORDÉE POUR LA RÉALISATION DE COPIES PAPIER ILLIMITÉES POUR USAGE INTERNE UNIQUEMENT.

AMERICAN ELEMENTS | 10884 WEYBURN AVE. | LOS ANGELES, CALIFORNIE 90024 TÉL. 310-208-0551 | FAX 310-208-0351 |
customerservice@americanelements.com